

Quels objectifs stratégiques du DSF pour un projet de

construction, extension, réparation, démantèlement
d'ouvrages portuaires ou de gestion du trait de côte

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

Document stratégique de façade Méditerranée

**GUIDE À DESTINATION DES PORTEURS ET
INSTRUCTEURS DE PROJETS**



Document
Stratégique
de Façade
Méditerranée

A. Construction, extension, réparation, démantèlement d’ouvrages portuaires ou de gestion du trait de côte

*Les objectifs cités ci-dessous le sont à titre indicatif et ne se substituent pas à l'annexe 4 du DSF

Objectif général A : Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers et littoraux

D06-OE01	Limiter les pertes physiques d'habitat génériques liées à l'artificialisation, de la limite du domaine public maritime jusqu'à 20 mètres de profondeur et en lagunes	
	Linéaire nouveau de côte artificialisée	4,1 km sur 6 ans
	Surface nouvelle de fonds côtiers artificialisés entre 0 et 20 m de profondeur	1,8 ha sur 6 ans
	Linéaire (1) nouveau de rive et surface (2) nouvelle de fonds lagunaires artificialisés	Cible à construire

D06-OE02	Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux ouvrages, activités et usages maritimes	
	Étendue des nouvelles pertes physiques des habitats particuliers en km² dues aux ouvrages maritimes (incluant les ouvrages sous-marins), suite à l'application de la séquence ERC	0 pertes nettes sur les habitats particuliers
	Étendue des nouvelles perturbations physiques des habitats génériques et particuliers en km² dues aux ouvrages maritimes (incluant les ouvrages sous-marins), à l'extraction de matériaux, au dragage et à l'immersion de matériaux de dragage et aux rechargements de plage, suite à l'application de la séquence ERC	0 perturbations physiques sur les habitats particuliers et génériques
	Part des autorisations d'ouvrages (réfection ou nouveaux) situés à 20 m de distance ou plus d'un herbier de posidonie	100 %

D06-A10	Optimiser les fonctions écologiques des aménagements artificialisant les fonds côtiers	
	Taux d'aménagements artificialisant les fonds côtiers incluant une optimisation des fonctions écologiques	100%

D06-A8	Restaurer le linéaire du trait de côte et les petits fonds côtiers présentant une altération structurelle et/ou une altération des fonctions écologiques en respectant la nature des fonds et du linéaire préexistant et hors de toute séquence ERC	
	Nombre d'opérations de restauration avec désartificialisation (hors opération de désartificialisation dans le cadre de la séquence ERC accompagnant une artificialisation nouvelle)	Augmentation

Objectif général A : Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers et littoraux

D07-A2, B2 et C2	Éviter tout nouvel aménagement ou activité modifiant des conditions hydrographiques présentant un impact résiduel notable sur la courantologie et la sédimentologie des zones de transition mer-lagune (A2), des secteurs de dunes sableuses sous-marines profondes (B2) et de la limite du domaine public maritime jusqu'à 20 mètres de profondeur (C2)	
	Part des autorisations de nouveaux aménagements ou activités comprenant un suivi pluriannuel de l'impact sur la courantologie et la sédimentologie	100 %
	Part des autorisations de nouveaux aménagements ou activités comprenant un suivi pluriannuel de l'impact sur la courantologie et la sédimentologie	Tendance à la hausse

D07-OE01	Eviter les impacts résiduels notables de la turbidité au niveau des habitats et des principales zones fonctionnelles halieutiques d'importance les plus sensibles à cette pression	
	Part des autorisations de nouveaux aménagements ou activités comprenant un suivi pluriannuel de la turbidité	100 %
	Nombre de contrôles administratifs relatifs à l'application des mesures ERC concernant les impacts de la turbidité dans le cadre d'aménagements ou activités	Tendance à la hausse

D07-OE03	Limiter les pressions et les obstacles à la connectivité mer-terre au niveau des estuaires et des lagunes côtières	
	Nombre d'obstacles existants ne pouvant être supprimés dont les impacts sur la courantologie, la sédimentologie ou la continuité ont été minimisés	Tendance à la hausse

A. Construction, extension, réparation, démantèlement d'ouvrages portuaires ou de gestion du trait de côte

Objectif général C : Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières

Diminuer toutes les pressions qui affectent l'étendue et la condition des zones fonctionnelles halieutiques d'importance ZFHi identifiées (dont frayères, nourriceries, voies de migration), essentielles à la réalisation du cycle de vie des poissons, céphalopodes et crustacés d'intérêt halieutique

Surface de zone fonctionnelle halieutique d'importance (ZFHi)* protégée au travers d'une zone de conservation halieutique (ZCH) par façade

Tendance à la hausse

Objectif général E : Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacement

Prévenir les collisions des oiseaux marins avec les infrastructures en mer, notamment les parcs éoliens (application de la séquence éviter, réduire, compenser)

Part des autorisations mettant en place des mesures de suivi des effets de la collision sur les populations d'oiseaux fréquentant le parc éolien et des mesures permettant de réduire cet effet

100%

Eviter les pertes d'habitats fonctionnels pour les oiseaux marins, en particulier dans les sites fonctionnels à enjeu fort

Surface d'estran et linéaire artificialisé concerné par un site fonctionnel à enjeu fort

Pas d'augmentation

Maintenir ou restaurer les habitats fonctionnels des oiseaux marins dans les zones humides littorales

Surface de sites fonctionnels restaurés sur la façade

Tendance à la hausse

Surface d'habitat fonctionnel des oiseaux marins dans les zones humides des communes littorales

Maintien

Objectif général G : Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines

Réduire les apports et la présence de macrodéchets en mer issus des activités, usages et aménagements maritimes

Objectif général I : Réduire les sources sonores sous-marines

Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives produites par les activités anthropiques au regard des risques de dérangement et de mortalité des espèces à un niveau inférieur au seuil de déclenchement d'un effet biologique négatif.

Taux de projets générant des émissions impulsives présentant un risque de dérangement et de mortalité des mammifères marins (suite à l'évaluation environnementale) ayant mis en place des mesures de réduction de l'impact acoustique

100 %

Nombre de contrôles administratifs relatifs à l'application des mesures ERC concernant les impacts du bruit dans le cadre d'aménagements ou activités

Tendance à la hausse

Objectif général J : Soutenir la recherche et l'acquisition de connaissances au service des politiques publiques de la mer et du littoral

Mieux connaître l'impact des activités sur les milieux marins et littoraux, y compris les impacts cumulés

Part des études d'impact évaluant les impacts cumulés

100%

A. Construction, extension, réparation, démantèlement d'ouvrages portuaires ou de gestion du trait de côte

L	Contribuer à un système de transport et de services maritimes durable et compétitif, reposant sur des ports complémentaires
	L1. Conforter le positionnement des ports de commerce comme aménageur et gestionnaire intégré des espaces (logistiques, industriels et naturels), en lien avec les collectivités et les opérateurs de l'intermodalité, et favoriser l'intégration de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, tout en veillant à limiter l'artificialisation
	L3. Soutenir le développement d'un transport maritime hauturier et de services maritimes durables et compétitifs
	L4. Accompagner le développement de stratégies en faveur du cabotage côtier de passagers et de marchandises contribuant au désengorgement / à la fluidification du trafic routier
S	Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen
	S1.Préserver les paysages emblématiques, les espaces naturels du littoral et le patrimoine en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique
	S2.Valoriser l'ensemble des composantes du patrimoine méditerranéen, garant de l'identité des territoires
V	Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer vers la sobriété (transition écologique, énergétique et numérique) et les sensibiliser à cet impératif
	V1. Soutenir la recherche, l'innovation et l'expérimentation en faveur de l'économie bleue
	V2. Eduquer et sensibiliser les usagers de la mer
	V3. Favoriser la création de filières de collecte et de valorisation des déchets

O	Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de travaux publics, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique
	O1. Soutenir la recherche et l'innovation en lien avec les pôles de compétitivité, les pôles régionaux, les établissements publics (industriels et commerciaux, dédiés à la recherche) et les socio-professionnels concernés
	O3. Soutenir la structuration d'une filière d'ingénierie écologique
T	Garantir le libre-accès à la mer et au littoral
	T1. Garantir aux piétons et aux personnes à mobilité réduite un accès libre et gratuit à la mer et au littoral, sauf zones à accès réglementé
	T2. Inciter, au sein d'espaces déjà urbanisés ou aménagés, à l'accès au foncier, aux quais et aux cales pour les activités, les industries et les services maritimes
W	Anticiper et gérer les risques littoraux et le recul du trait de côte
	W1. Améliorer la connaissance sur les risques côtiers et la connaissance du recul du trait de côte, en prenant en compte le changement climatique
	W2. Prendre en compte les risques naturels littoraux et le recul du trait de côte dans les projets d'aménagement, tout en veillant à limiter l'artificialisation, et accompagner la recomposition spatiale et l'adaptation des littoraux au changement climatique
	W3. Inciter à la déclinaison territoriale de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte